Le congrès d'Edmonton

Dans leur récente livraison, les *Cloches*, de Saint-Boniface, donnent un excellent compte rendu des grandes assises françaises d'Edmonton.

Nos lecteurs feront sans doute leur profit des extraits suivants:

Les 8, 9 et 10 juin, nos compatriotes de l'Alberta ont tenu leur troisième congrès annuel dans la ville d'Edmonton, capitale de la province. Les journaux ont donné de larges comptes rendus de ces trois journées où l'éloquence a coulé à flots et où l'on a fait un travail sérieux. Ayant eu l'avantage d'être le témoin de ces belles fêtes patriotiques et même d'y prendre la parole, en qualité de représentant de S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, je veux essayer de redire à mon tour les impresions qui s'en dégagent et fixer, autant que j'ai pu le saisir, la situation de nos frères de l'Alberta. Je devrai sacrifier de multiples détails, qui auraient naturellement leur place dans un compte rendu, pour m'attacher à la synthèse des travaux du congrès.

Sans vouloir retracer le passé de cette jeune province, il m'est bien permis de rappeler que notre race française y a porté le flambeau de la foi et de la civilisation et qu'elle l'y maintient avec honneur. Le souvenir des fils de La Vérandrye plane sur ces régions. D'après certains historiens, ce serait dans la direction de Calgary qu'ils auraient escaladé les premiers contreforts des Montagnes Rocheuses en 1743. L'histoire de l'intrépide phalange des Missionnaires Oblats, en tête de laquelle brille le nom du vénérable évêque de St-Albert, Mgr Grandin, est connue de tous. Les monuments catholiques qu'ils ont érigés d'un bout à l'autre de la province attestent hautement de leur zèle ardent. Après avoir converti et civilisé les tribus indigènes, ils se sont occupés des colons, les ont groupés en paroisses et leur ont procuré tous les bienfaits de la véritable civilisation chrétienne. Sous la bénédiction du Ciel, leur oeuvre a grandi et ils cultivent aujourd'hui, de concert avec des prêtres séculiers et plusieurs communautés soeurs, le magnifique champ qu'ils ont défriché. L'évocation du souvenir de ces pionniers rappelle celui de leurs précieuses et infatigables auxiliaires, les bonnes Soeurs Grises de Montréal, qui elles aussi ont aujourd'hui la consolation de voir travailler à leurs côtés près d'une vingtaine d'autres communautés appelées presque toutes, de même que les communautés d'hommes, par celui qui préside depuis douze ans au consolant développement de notre sainte religion dans cette belle province, S. G. Mgr Légal, O.M.I., archevêque d'Edmonton.

L'élément laïque, et particulièrement celui de langue française, a joué un rôle considérable dans le développement de la province. Ceux qui ont vu de près la vie du colon dans les premières années où il vient fixer sa tente sur nos plaines vierges savent quelle dose de courage il lui faut, bien que la culture chez nous soit relativement facile. Les difficultés du début existent partout et il convient de saluer avec respect cette pléiade de citoyens albertains qui les ont surmontées. Ils sont aujourd'hui l'honneur et le rempart de notre nationalité dans les nombreuses paroisses qu'ils ont fondées. Dans la seule ville d'Edmonton, on estime leur nombre à plus de 5,000. La deuxième paroisse exclusivement française est à s'organiser. L'historique paroisse de St-Joachim, qu'on appelle encore *la mission*,—appellation touchante qui rappelle un passé glorieux—, demeurera aux Canadiens-français et nos frères Irlandais vont commencer incessamment la construction d'une église placée sous le vocable de Saint-Joseph. On a dû commencer aussi ces jours derniers les travaux d'excavation de la cathédrale et de l'archevêché d'Edmonton.

Le recensement de 1911 portait le nombre des Canadiens-français de l'Alberta à 19,825, mais grâce à la colonisation intense de ces dernières années et à l'accroissement naturel, [illegible] chiffre dépasserait maintenant 30,000. Cet accroissement de population française s'est affirmé aux élections provinciales de [illegible] dernier. Cinq députés canadiens-français ont été élus, ainsi qu'un sixième catholique parlant parfaitement les deux langues. Le gouvernement a reconnu cette force des nôtres en confiant, il y a sept mois, l'important [illegible] municipalités à l'honorable Wilfrid Gariépy, le distingué président de ce congrès, qui, au [illegible] l'ouverture, le qualifiait [illegible] de *retraite nationale*.

La genèse de ces *retraites nationales*, où se retrempent depuis trois ans les forces vives de nos trois provinces de l'Ouest, est facile à retracer. Elles ont été inspirées par la grande retraite qui eut lieu à Québec en 1912. Pour s'y préparer comme il convenait, le groupe canadien-français de chaque province voulut se réunir et s'organiser. Il en résulta tant de bien que depuis on sent le besoin de recommencer chaque année. L'honorable Alphonse Turgeon, depuis sept ans procureur général de la Saskatchewan, où il fait tant d'honneur et [illegible] de services aux nôtres—, avait raison de dire qu'il ne partage pas l'avis de ceux qui pensent que ces congrès annuels dans chaque province sont trop fréquents. [illegible]

L'éducation de nos filles

Madame Georgine-C. Lemaire, dans la dernière livraison de la *Bonne Parole*, de Monréal, parle comme suit de l'éducation des jeunes filles:

Il est pénible d'avouer, que l'enfant est naturellement cruel. La Fontaine avait raison:

"L'Enfance n'aime rien,
"Cet âge est sans pitié."

Cette funeste disposition, apparaît dès le berceau et par malheur, les parents contribuent trop souvent à la développer. L'enfant heurte-t-il un meuble ?.... aussitôt, on frappe ce meuble en l'injuriant, et l'enfant est consolé; ses larmes se sèchent, et il témoigne sa satisfaction, par un accès de rire joyeux. Dans la deuxième période, (à partir de sept ans) la méchanceté s'accroît, et on voit des enfants dénoncer leurs camarades uniquement pour les faire punir, et témoigner de la joie quand il leur arrive quelque infortune. Inspirons à nos enfants la honte des dénonciations, et au besoin, sévissons plutôt contre le dénonciateur que contre le dénoncé.

L'abbé Frezol voit dans la méchanceté des enfants le germe de ces soulèvements populaires qui aux jours néfastes donnent le spectacle terrifiant de luttes sanglantes.

Chez les jeunes filles, la méchanceté a moins de férocité mais elle existe tout de même et se tourne généralement contre les éducateurs; elles étudient avec patience leurs côtés ridicules. Leurs infirmités même, servent souvent de prétexte à quelques sobriquets injurieux.

La méchanceté des enfants est souvent mise en éveil, par l'abus que l'on fait à leur égard de l'autorité ou de la force. Epargnons-leur les corrections trop sévères; l'abus des verges ou des taloches les abrutit quand il n'en fait pas des révoltés. Vivons nous-mêmes dans une atmosphère de calme et de douceur. Prêchons d'exemple, c'est la clef de l'éducation.

Si un jeune enfant se met en colère, parce que vous lui refusez un objet qu'il convoite, agissez avec douceur, promettez-lui un autre objet encore plus attrayant, et quand sa colère se sera passée, donnez-lui ce que vous lui avez promis, sans quoi vous perdriez sa confiance. Mais si en dépit de vos efforts, l'enfant se livre à son accès de fureur, laissez-le se rouler et se débattre par terre, ayant soin d'éloigner de lui tout ce qui pourrait le blesser. Le calme succèdera à la tempête, et c'est à ce moment que la mère pourra exprimer à l'enfant, avec tendresse, tout le chagrin qu'il lui cause dans ses accès de colère, parce qu'alors, il ressemble à un petit démon tellement la fureur l'enlaidit, tandis que la douceur le fait ressembler à un ange. L'enfant versera des larmes, alors laissez-le pleurer et offrez-lui son pardon après avoir obtenu la promesse qu'il sera plus sage une autre fois. Ces excès appartiennent surtout à la première enfance. Dans la deuxième période, la colère est plus concentrée et se manifeste par une expression courroucée. L'enfant jette à terre les objets qu'il a en mains ou frappe du pied. Laissez se calmer cette explosion passagère, et quand l'orage s'apaisera, faites-lui sentir combien la colère est un vilain défaut, et après de sages avertissements, punissez si les colères se répètent, mais sans trop de rigueur, car le proverbe est très vrai "On prend plus de mouches avec le miel qu'avec le vinaigre."

Naissance

Monsieur et Madame Hector Boyle, d'Eastview, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille qui [illegible] reçu au baptême les noms de Marie-Yvonne-Aurore. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Houle, grands-parents de l'enfant.

Elections générales

On parle déjà beaucoup des élections générales à l'automne. Voici ce que dit à ce sujet le *Canada*, de Montréal:

Voici le moment qui approche où les listes électorales vont être revisées ou confectionnées de nouveau. C'est au mois de septembre que se fait cette revision des listes dans les comtés ruraux.

Nous devons rappeler aux amis de la cause libérale que les listes électorales sont pour beaucoup dans le résultat d'une élection. Dans notre province, heureusement, notre loi électorale est claire, facile à appliquer et fonctionne impartialement pour tous ceux qui ont droit de suffrage.

Mais encore faut-il que les intéressés prennent soin de voir à ce que les noms de tous les électeurs soient portés sur les listes et qu'il n'y en ait point d'autres; que tous les noms des électeurs défunts ou dont le domicile est changé, en soient rayés. Et on se rappellera que chaque électeur n'a droit qu'à un seul vote, et seulement dans le poll où est situé son domicile.

Il serait donc utile que nos amis s'organisent dès maintenant, dans chaque municipalité, pour surveiller la révision des listes électorales et distribuer la besogne à chacun.

Ces listes seront en vigueur pendant deux ans; de sorte que les élections générales seront faites, nécessairement sur les listes qui seront établies, révisées et confirmées cet automne. Le parlement actuel a été élu le 21 septembre 1911, pour cinq ans; ses pouvoirs expirent, par conséquent, légalement, en septembre 1916, et il faudra que, à ce moment, il y ait un autre parlement élu pour le remplacer.

Nous devons aussi rappeler à nos amis qu'une surprise de la part du gouvernement Borden est dans l'ordre des choses posibles et que nous pourrions avoir des élections générales dès cet automne.

Cette possibilité doit tenir en haleine tous nos amis et surtout les députés libéraux. Ces derniers nous permettront de leur donner le conseil de profiter de l'été pour visiter toutes les paroisses de leurs comtés, y conférer avec les chefs du parti et y commencer l'organisation.

Dans les nouveaux comtés créés par la dernière redistribution des sièges, il importerait de suivre l'exemple donné par Vaudreuil-Soulanges où notre ami M. Gustave Boyer vient d'être choisi comme candidat.

Il vaut mieux, dès maintenant, régler la question de la candidature, plutôt que d'attendre au dernier moment et s'exposer à des mécontentements qui n'auraient pas le temps de s'apaiser avant le vote.

Que nos amis emploient donc le mieux possible ces mois d'été; qu'ils voient à ce que les listes électorales soient correctement faites et qu'ils se préparent par des conventions, s'il y a lieu, à faire face à des élections dès cet automne.

La vigilance est le prix du succès.

Promotions au C. P. R.

M. A.-J. Blaisdell, agent de touristes du Pacifique Canadien à Montréal, vient d'être promu au poste d'agent général du service des voyageurs et des passagers à St-Louis, Mo.

George-A. Clifford, agent des voyageurs à Cleveland, a aussi été nommé agent général des départements du chemin de fer et de la navigation dans cette dernière ville.

Guide pour les voyageurs

Un guide très utile, intitulé "A travers le Canada", superbement illustré et imprimé en deux couleurs, vient justement d'être publié par M. W.-A. Cooper, gérant du service des wagons-restaurants et dortoirs du C. P. R.

Ce guide ne concerne qu'un chemin de fer, mais comme celui-ci s'étend sur tout le Dominion, le territoire décrit comprend les provinces entre Halifax, Nouvelle-Ecosse et Skagway, Alaska. Le guide, qui a plus de cent pages, est abondamment illustré de magnifiques dessins à la plume, [illegible]

[illegible]

—Oui.
—Comment les [illegible]
—Courts.
—Très courts ou [illegible]
—Très courts.
—Ça ne vous fera [illegible]
—Au contraire, [illegible]
pas besoin de revenir [illegible]

Missionnaires agricoles

On lira ci-après le programme de la dix-huitième convention annuelle des missionnaires agricoles, tenue à l'Université d'Ottawa, les 15 et 16 juillet 1914.

MERCREDI, 15 JUILLET.

9 a. m.—Visite de la Ferme Expérimentale.

4 p. m.—Retour de la ferme.

7.30 p. m.—Ouverture de la Convention, par le Rév. M. Ad. Michaud, président.

II.—Rév. F.-V. Charest: "Rapport de la dernière convention."

III.—Discours par les Hons. MM. Burrell et J.-E. Caron, et MM. J.-A. Ruddick et J.-H. Grisdale.

IV.—M. J.-C. Chapais: "Quelques lois intéressant les cultivateurs".

JEUDI, 16 JUILLET.

9 h. a. m.—I—Séance privée des missionnaires agricoles.

10 h. a. m.—II—Visite de la Ferme Expérimentale.

4 h. p. m.—Retour de la ferme.

7.30 p. m.—I—M. J.-A. Charron: "Les fermes expérimentales et leur valeur éducationnelle."

II.—M. O.-E. Dalaire: "L'agriculture dans les Collèges Classiques."

III.—M. J.-N. Lemieux: "Un aperçu du contrôle des rendements des vaches laitières."

IV.—Clôture de la Convention.

Par ordre du comité de régie.
F-VENANT CHAREST,
Ptre, S.M.A.

Annuaires

Nous accusons réception du premier annuaire du Collège du Sacré-Coeur, de Sudbury, Ontario. Cet annuaire est un bel hommange à la littérature bilingue. On aimera à lire les quelques premiers paragraphes de cet intéressant prospectus:

Le Collège du Sacré-Coeur est dirigé par les Pères de la Compagnie de Jésus. Ouvert le 4 septembre 1913, il obtint le 20 avril 1914 de la Législature d'Ontario la reconnaissance civile sous le titre de "La Corporation du Collège du Sacré-Coeur de Sudbury".

But de ce collège.—Ce collège, longtemps désiré par nos coreligionnaires du Nouvel-Ontario, est venu combler une lacune dont l'influence catholique n'a que trop souffert, depuis que cette région est ouverte à la civilisation. On se plaint de la disette d'hommes instruits et de caractère; on demande des prêtres pour le service des autels et pour le ministère des âmes. Le but du Collège du Sacré-Coeur est de subvenir à ces multiples besoins. Il se fait fort d'y réussir, avec le bienveillant patronage de l'autorité ecclésiastique et du clergé, et la coopération intelligente de la population catholique. Le gage de son succès est la fin elle-même qu'il se propose, c'est-à-dire la formation d'hommes de devoir et d'initiative, d'hommes à l'intelligence cultivée et au caractère fortement trempé. Les Pères qui dirigent ce collège sont fermement persuadés que c'est là l'unique éducation capable de doter l'Eglise et la patrie de serviteurs dévoués et de valeureux défenseurs.

Méthode d'éducation.—Tout dans la méthode suivie par eux conduit à cette fin: enseignement religieux et profane, lectures, cercles littéraires, séances, congrégations, jeux même et récréations. Cette méthode, qui est celle de tous les collèges des Jésuites, a fait ses preuves en Europe et en Amérique. Elle tend au développement entier et harmonieux de toutes les facultés. Ce n'est donc pas l'acquisition d'un grand nombre de connaissances superficielles qu'elle ambitionne; mais c'est, en même temps que l'instruction, la culture de l'intelligence et du coeur. Le produit d'une telle éducation sera l'homme de jugement, à l'intelligence forte et [illegible]ide, à la conscience droite et [illegible]lairée.

• • •

Il nous fait également plaisir d'accuser réception de l'annuaire du Collège de Lévis, province de Québec. Suivent ici quelques notes publiées au commencement du prospectus:

Le Collège de Lévis a été fondé par Mgr Joseph-David Déziel [illegible]

[illegible]

COURS COMMERCIAL

[illegible] d'admission.—[illegible] Savoir lire et écrire en français et en anglais; posséder les premières notions des grammaires anglaise et française.

Durée du cours.—Cinq ans, savoir: Première, Seconde, Troisième, Quatrième et Classe d'affaires. [illegible] de classe par jour.

Matières enseignées.—Agriculture, algèbre, analyse grammaticale et analyse logique, arithmétique, art épistolaire, opérations de banques, calcul mental, calligraphie, catéchisme, correspondance commerciale, dessin linéaire, de paysage, de figure, droit commercial (éléments), géographie complète, grammaire française et grammaire anglaise, géométrie, histoire sainte, de l'Eglise, du Canada, hygiène, lecture française et lecture anglaise, littérature française et littérature anglaise, mesurage, musique instrumentale et musique vocale, éléments de sciences naturelles, télégraphie, tenue des livres (partie simple et partie double), traduction française et traduction anglaise.

Pour passer dans une classe supérieure, au commencement d'une nouvelle année scolaire, un élève doit avoir réalisé l'année précédente un nombre déterminé de points, et avoir obtenu au moins la note *Assez bien* à l'examen final.

Le temps est consacré à l'étude du français et à celle de l'anglais.

Au cours commercial, *autant que possible*, l'histoire, la géographie et l'arithmétique sont enseignées en anglais aux élèves pour qui la langue anglaise est la langue maternelle. A partir de la troisième classe du cours commercial inclusivement, l'arithmétique et la tenue des livres s'enseignent invariablement en anglais. Dans la dernière année du cours commercial, l'enseignement se donne exclusivement en anglais.

L'intention des directeurs du *Collège de Lévis* est de fortifier le cours commercial. Choix des professeurs, adaptation du programme des études aux progrès de l'éducation, emploi des moyens propres à stimuler l'ardeur des élèves, rien ne sera négligé pour contribuer au succès de ce cours.

Après la troisième année *terminée*, les élèves du cours commercial qui le désirent peuvent entrer au

COURS CLASSIQUE.

Ce cours comprend sept années d'étude, savoir: Eléments Latins, Humanités, Versification, Belles-Lettres, Rhétorique, Philosophie *junior* et Philosophie *senior*.

On ne s'engage pas à admettre au cours classique l'élève qui vient d'un autre collège commercial ou classique; cet élève sera placé dans le cours classique ou dans le cours commercial, suivant le degré de ses connaissances.

Matières enseignées au cours classique:—Algèbre, analyse logique, anglais, architecture, astronomie, botanique, chimie, élocution, géologie, minéralogie, géométrie, grec, (éléments, syntaxe, thèmes, versions), histoire ancienne, grecque, romaine, du moyen âge, moderne, contemporaine et histoire du Canada, instruction religieuse, latin, (éléments, syntaxe, thèmes, versions, versification), littérature française, anglaise latine (description, narration, versification, discours), mécanique, physique, musique instrumentale et musique vocale, mythologie, philosophie intellectuelle et morale, prosodie latine et prosodie française, trigonométrie.

Les élèves de Rhétorique et de Philosophie *senior* doivent subir, à la fin de l'année scolaire, les examens pour les degrés du Baccalauréat-ès-Lettres, ès-Sciences et ès-Arts, exigé par l'affiliation à l'Université Laval.

Dans les deux cours, classique et commercial, il y a deux examens par année: le premier à la fin de janvier, et le deuxième à la fin de l'année scolaire, en juin. Aux mêmes époques, ainsi qu'à la fin de chaque mois, on envoie aux parents un rapport détaillé des résultats qu'ont obtenus leurs fils en classe.

Retour d'Europe

M. J.-E.-M. Robert, gérant de la Banque Nationale à Paris, s'embarque aujourd'hui, au Hâvre, en route pour Montréal. Accompagné de Mme Robert et de ses trois enfants, M. Robert fait le voyage à bord du "Scotian".

M. Robert est attendu vers le 18 ou le 19 juillet. Durant son séjour dans la Capitale, M. Robert sera l'hôte de son père, M. Pierre Robert, 109, rue Water.

Le 16 août prochain, M. Robert et sa famille s'embarqueront à bord de l'"Ionian" pour retourner à Paris.

Lisez nos annonces, vous en retirerez certainement du profit.

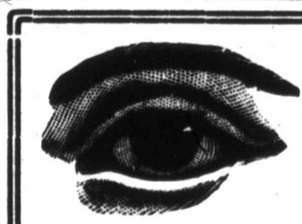

VOS YEUX
Une Fois Ruinés, ils sont Ruinés pour Toujours.

Faites-vous examiner la vue par un expert: informez-vous dans quelle condition elle est, et si le cas l'exige, procurez-vous les lunettes nécessaires avant qu'il soit trop tard.

Consultez-nous et recevez le bénéfice de nos longues années d'expérience avec les spécialistes les plus habiles de Boston, Springfield et Providence.

Notre ouvrage est garanti.

A.-M. BELANGER

Le seul spécialiste optométriste canadien-français à Ottawa.

26 RUE RIDEAU,

Avec la pharmacie Rogers, Porte voisine de M. Blisky. Tél. Queen 4966.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Livres de Prières, Chapelets, Médailles, Statues, Bénitiers, Images, Crucifix.

Aussi un bel assortiment de livres de classes.

Vous pouvez vous les procurer en vous adressant a la

LIBRAIRIE
P. C. Guillaume
Angle des rues Sussex et York.

CHARBON ET BOIS
25c Par Tonne d'Escompte.
SUR LE CHARBON ACHETÉ AU COMPTANT.
Livraison Immédiate.
JOHN HENEY ET FILS, LIMITEE.
20 RUE SPARKS
Tél. Q. 4428-4429.
BRANCHES
76 Nicolas. Tél. R. 303 et 839
370 Catharine. Tél. Carling 1340.
Rue Bank. Tél. Q. 2848.

LA
Banque Nationale
FONDÉE EN 1860
CAPITAL AUTORISE, $5,000,000. RÉSERVE, $1,700,000.
CAPITAL PAYE, $2,000,000 ACTIF TOTAL, $25,983,239,12.
Notre Succursale de Paris
14 rue Auber
Permet d'offrir au public voyageur des avantages exceptionnels et au commerce des taux d'échange raisonnables.
Lettres de crédit émises sur tous les points du globe.
Travellers Cheques, payables sans charges en Europe et en Palestine.
Dépôts de $1.00 et plus acceptés, retirables à demande.
Intérêt bonifié deux fois l'an sur la balance quotidienne.
Le clergé et les marchands des campagnes et tous nos clients en général sont assurés d'un service prompt et efficace.
ST-GEO. LEMOINE, gérant.

Au plus beau et plus grand magasin de meubles de Hull.

LE TEMPS [illegible]

Trouver de l'Arg[illegible] Notre S[illegible]

[illegible] prix coûtant [illegible] Le fabricant [illegible] produits et l'acheteur le moyen de diminuer le coût de la vie.

Par conséquant le client verra son avoir aux banques augmenter en proportion des achats qu'il aura fait durant cette vente.

C'est un de ces avantages dont tout le monde bénificie et dont personne ne souffre.

Il est inutile de faire de longues énumérations de nos prix et de nos marchandises. Le public acheteur sait que nos prix sont les plus bas et nos marchandises les plus belles, mais qu'on oublie pas que durant tout le mois de juillet nous vendrons

Au Prix Coûtant et en bas du Prix Coûtant.

JOS. PAQUIN,
Au Pont Interprovincial. Téléphone: Queen 7539.

N. B.—Notre magasin sera fermé durant les mois de Juillet et Août, les lundi, mardi et vendredi de chaque semaine à 6.30 heures p. m. Les autres soirs il sera ouvert jusqu'à 9 heures p. m.